

noissoit pas (a) ; mais qui est indiquée dans le catalogue de la bibliothèque de Bunau , Tom. I. vol. 3, pag. 2058 & 2059 ,

“ Le détail que vous venez de lire, Monsieur, en suppléant à ce que je n’avois pas dit dans mon ouvrage, confirme de plus en plus la certitude du meurtre commis à Trente, & je ne pense pas qu’on puisse raisonnablement douter de ce fait, tout atroce qu’il est. Quel témoin en effet que ce Tyberinus, l’un des médecins nommés par la justice, pour examiner le cadavre mutilé de cet enfant ! Aussi voioit-on encore en 1670 cette horrible *Histoire peinte dans l’hôtel-de-ville de Francfort* (b). Aussi l’auteur anonyme (Israël-Bernard de Valabreque, Juif Avignonois, secrétaire interprète du Roi pour les langues orientales) d’un écrit imprimé en 1767 in-12, où l’on essaie de disculper les Juifs d’une multitude d’accusations, a-t-il prudemment gardé le silence sur le meurtre de l’enfant Simon ; sans doute parce qu’il n’avoit aucun moyen

(a) Voici le texte de ce cardinal qui fait connoître de Posculus un poëme en IV livres intitulé *Constantinopolis*. “ Ubertinus Posculus, Brianus, plura composuit poemata, quorum *unum quidem typis editum reperitur* ,” (ubi supra pag. 286)

(b) C’est ce qu’assûre l’auteur d’une brochure assez rare, imprimée à Paris chez Frédéric Léonard en 1670, in-12, sous ce titre : *Abrégé du procès fait aux Juifs de Metz pour l’enlèvement d’un enfant de trois ans.*